

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte; toutes elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire-Gérant, A. G. ALLIEN.

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Étampes. — Imprimerie de A. G. ALLIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr.
Six mois... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.
Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la *Concorde de Seine-et-Oise*, le *Journal de Seine-et-Oise*, le *Libéral de Seine-et-Oise*, l'*Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise*; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,
Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal *L'Abécille de Corbeil*; — pour celui d'Étampes, dans le journal *L'Abécille d'Étampes*; — pour celui de Mantès, dans le *Journal judiciaire de Mantès*; — pour celui de Pontoise, dans l'*Echo Pontoisien*; — pour celui de Rambouillet, dans l'*Annuaire de Rambouillet*.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

STATIONS	1 ^{re} cl.		2 ^e cl.		3 ^e cl.		STATIONS	1 ^{re} cl.		2 ^e cl.		3 ^e cl.	
	1 ^{er} 2 ^o	3 ^o	1 ^{er} 2 ^o	3 ^o	1 ^{er} 2 ^o	3 ^o		1 ^{er} 2 ^o	3 ^o	1 ^{er} 2 ^o	3 ^o	1 ^{er} 2 ^o	3 ^o
ORLÉANS D.	matin.	matin.	matin.	matin.	matin.	matin.	PARIS. Dép.	matin.	matin.	matin.	matin.	matin.	matin.
TOUR.	2 10	2 43	3 15	3 48	4 20	4 53	BOUR.	7 15	7 48	8 20	8 53	9 25	9 58
ANGERVILLE.	2 9	2 32	3 4	3 37	4 9	4 42	BOUR.	8 15	8 48	9 20	9 53	10 25	10 58
MONNERVILLE.	2 3	2 36	3 8	3 41	4 13	4 46	ANGERVILLE.	8 45	9 18	9 50	10 23	10 55	11 28
ÉTAMPES.	2 57	3 41	4 7	4 51	5 23	5 56	MONNERVILLE.	8 45	9 18	9 50	10 23	10 55	11 28
ÉTA.	3 1	3 44	4 11	4 44	5 16	5 49	ÉTAMPES.	9 15	9 48	10 20	10 53	11 25	11 58
LARDY.	3 4	3 37	4 4	4 37	5 9	5 42	MONNERVILLE.	9 45	10 18	10 50	11 23	11 55	12 28
CHAMARANDE.	3 7	3 40	4 7	4 40	5 12	5 45	ANGERVILLE.	9 45	10 18	10 50	11 23	11 55	12 28
BOURAY.	3 10	3 43	4 10	4 43	5 15	5 48	TOUR.	10 22	10 55	11 27	12 00	12 32	13 05
BRETIGNY.	3 13	3 46	4 13	4 46	5 18	5 51	ORLÉANS Arr.	11 23	11 56	12 28	13 01	13 33	14 06
PARIS. Arr.	4 19	4 52	5 19	5 52	6 24	6 57							

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans: 5 h. 17 m., matin. | Monnerville, 6 7. | Angerville, 6 19. | Toury, 7 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 5,043 fr., versés par 41 déposants dont 13 nouveaux.

Il a été remboursé 414 fr. 63 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,865 fr., versés par 13 déposants dont 1 nouveau.

Il a été remboursé 2,129 fr. 30 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 610 fr., versés par 7 déposants dont 4 nouveaux.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 2,057 fr., versés par 13 déposants.

Il a été remboursé 625 fr. 90 c.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 946 fr., versés par 9 déposants dont 4 nouveaux.

La pièce de vers qu'on va lire est inédite: elle a été adressée par l'auteur à tous les directeurs de théâtre pour être dite sur la scène aujourd'hui 20 septembre, jour officiel de l'évacuation complète du territoire.

La représentation qui devait avoir lieu demain étant ajournée, nous remplaçons la lecture scénique par la publicité du journal. Ce n'est ni du Lamartine ni du Victor Hugo, mais elle n'en sera pas moins goûtée par cela seul qu'elle parle à tout les cœurs Français.

L'auteur n'est pas du reste le premier venu: membre de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, il a été choisi par elle comme membre du Syndicat de la présente année.

La France délivrée.

C'était au point du jour, des cris et des bruits d'armes, Comme aux plus mauvais temps des premières alarmes... Écoutez. — Des soldats, le pas bien cadencé, Passaient en rangs nombreux; — moi, le cœur oppressé, Les yeux en pleurs, la main crispée et frémissante, Écoutez ce bruit sourd de leur marche pesante; Il semblait que le sol, par leurs bottes fiévreuses, Gemissait sous le pied qui le tenait meurtri, Et je fermais les yeux étouffant ma colère,

Scuilleton de l'Abécille

DU 20 SEPTEMBRE 1875.

LA DOT DE MADAME

Il s'était un jour avisé d'aller jusqu'à la Bourse, avec une douzaine de billets de mille francs, résolu à les perdre ou à les déclaper, second résultat moins présumable que le premier. Mais à peine sur le seuil de ce temple du Hasard, il s'était senti pris d'une épouvante indicible; sa conscience avait soudain poussé un cri de révolte, et il avait pris la fuite.

Paul aurait pu s'adresser à M. Berteseux, auquel l'examen des livres du commerce aurait peut-être suffi pour reconnaître un moyen de sauver la situation sans trop de grands risques; et certes, dans une pareille extrémité, son bon cœur aidant, le vieux rentier n'eût pas refusé de venir en aide à son jeune ami.

Peut-être Bernard aurait-il pu trouver encore d'autres ressources, car chacun l'aimait et l'estimait. Mais il lui répugnait de recourir à ces humbles expédients. Et puis, que voulez-vous! une fois que l'homme se met à perdre la tête, il finit par voir des abîmes partout, et, comme le voyageur engagé dans un marais, à chaque effort qu'il tente pour en sortir, il enfonce davantage.

Quant à la mère de sa femme, Paul s'était entendu reprocher trop souvent par elle les 25,000 francs de dot donnés à sa fille, pour qu'il osât lui rien demander. Sa

Tel un fils impuissant à défendre sa mère, Ce n'était pas nouveau, trente ans, cinquante jours, Chaque heure, chaque instant, ce même pas si lourd Qui frappait sur le sol me brisait la poitrine, Et comme dans un rêve où la douleur domine Je voyais le passé plein de folles terreurs, La guerre, la déhite et toutes ses horreurs, D'abord nos fiers soldats, ivres de confiance, Partir tout enfiévrés des gloires de la France; Puis au retour pleurant, blessés, hâves, maudits, Reculant pas à pas, comme des lions surpris, En laissant aux chemins, aux ravins, aux ornières, Leur sang, rubans de pourpre et sanglantes frontières. Le sort avait trahi leurs efforts, leur valeur; Le nombre avait vaincu le courage. — Ah! l'honneur était saisi! — Tous tes fils étaient morts, ô Patrie, Libre était le chemin quand tu fus envahie! Les vainqueurs sur des monts butaient à chaque pas Et leurs chants de triomphe avaient le son du glas; C'était si triste à voir cette foule hurlante: Leurs lèvres disaient: «Gloire, et leurs yeux: Epouvante.

Ah! je veux oublier ce désastre si grand, Assez de pleurs, de rage et de ruisseau de sang; Je veux te déchiner, rouge page d'histoire, Et sur ta sombre horreur! mettre un rayon de gloire; Notre drapeau brisé peut se dresser encor; Est-ce vrai, Châteaufort? Reischaffen et Belfort? Est-ce vrai, vous, enfants de vingt ans, héroïques Fils de ceux qui jadis portaient armés de piques Et traversaient l'Europe en culbutant les rois; Vous avez rappelé ces géants d'autrefois; Vos prodiges on peut les raconter par milles...

On se battait à Nuits... vingt enfants, des mobiles, N'avaient pas entendu la retraite sonner, Un régiment s'avance nu, pas, pour le cerner, En un clin d'œil ils ont fait une barricade De débris et de morts. Bientôt la fusillade Eclate, mais qu'importe! ils sont vingt, en riant Ils entament la lutte avec le régiment... Mais, vois-tu du secours. — En effet, comme un ombre Compacte, immense, vient vers eux dans la nuit sombre, Hourrah! Mais non, ce sont des enemis encor, Alors comme ils n'ont plus qu'à compter sur la mort, Car pas un n'a pensé que l'on pouvait se rendre, Vingt contre mille ils vont tenter de se défendre. Chacun choisit son coin, sa place, son créneau, Et tire en chantonnant quelque refrain nouveau; Une heure est écoulée, — ils résistent encore; — L'ennemi craint un piège et compte sur l'aurore, Sublimes, nos gamins entre eux, parlent gaîment De faire prisonnier au moins le régiment... Mais tout à coup ce cri s'échappe de vingt bouches « Perdu, tout est perdu! Nous manquons de cartouches » C'est la mort sans combat! — L'un d'eux mieux avisé Cherche, furette et trouve en un caisson brisé De la poudre... C'est bien! Mais du plomb? mais des balles?

Demandent les vingt voix de ces enfants tout pâles, L'héroïque, gamins s'élançant d'un seul saut Gravité la barricade et quand il est en l'air « Vive, vive la France! » est le cri qu'il leur jette Cent fusils à la fois ont la réponse prête, Et dans les bras des siens l'enfant tombe en riant Puis, montrant sa poitrine et vingt taches de sang Il leur dit: « Mes amis, vous demandez des balles En voilà! » Ce fut tout, la fumée en rafales Se dissipant, on vit vingt cadavres et la Notre ennemi lui-même en passant salua...

Où! non! jamais mortel ne saura vous féliciter. Angloisses, larmes, rage et terrible délire Quand Paris fut rendu pour un morceau de pain, Que la France signa la paix le lendemain! Avec la signature on demanda des gazes: Dix provinces en défil devinrent des étages Et l'étranger vainqueur y mit sa garnison, Jusqu'au dernier écu de l'immense rançon. Et depuis...

Suis-je fou? mais c'est l'hymne de France! Dieu puissant! est-ce donc le jour de délivrance... Oui, ce sont nos soldats!... ce sont les trois couleurs!!! Ah! c'est de joie, enfin, que vous coulez mes pleurs. Salut à toi, Drapeau! salut à toi, Patrie!!! Et maintenant debout ma France engourdie, Pour te régénérer, sache te souvenir. Des douleurs du passé, préserve l'avenir: Ce n'est pas le canon qui doit grincer ritée; Par le sang des héros la terre fécondée Fait pousser la moisson et la donne aux grains d'or, La paix sainte, à l'esprit, seule, donne l'essor; Nous avons eu nos jours de gloire sans pareilles, Les Te Deum bruyants résonnaient aux oreilles. Nous avons eu nos jours de défaite et de deuil, Jours de larmes, de rage où sombrant notre orgueil, Et l'univers tremblant à ce récit terrible Se disait: « C'en est fait de la France invincible, Elle n'a plus d'armée, elle n'a plus d'argent, « Plus de bras, plus d'espoir, plus d'ardeur, plus d'élan, « La France est morte! — Morte ainsi que Rome, Athènes « Après avoir du monde entier tenu les rênes; « La France est morte!!! »

— Louise, au nom du ciel!... Et les pleurs de redoubler, et les consolations aussi. Édouard s'empare alors sans trop de peine de l'élégant petit mouchoir de la belle éplorée, et lui essuyait les yeux bien délicatement; puis, de temps à autre, il se tournait de trois quarts pour presser contre ses lèvres la précieuse batiste.

— Bah!... un frère de convention! Et qui nous dit que Louise s'en aperçoit? Une fois même, il lui avait demandé la permission de garder ce mouchoir empreint de ses larmes, et elle lui avait répondu: — Faites comme vous le voudrez. Cette audacieuse prière, il est vrai, avait été formulée à voix si timide et si mal articulée que Louise savait sans doute très-imparfaitement ce à quoi elle répondait. Quant aux baisers sur le front, ils étaient désormais de droit acquis.

Les rudes champions, la persistance et la volonté! Ainsi, voyez; tout cela était en apparence fort innocent, tout cela marchait pas à pas, sans brusquerie; Louise se croyait encore au point de départ, et déjà le chemin parcouru était immense.

Le jour arriva enfin où Paul Bernard put se convaincre que sa ruine était imminente, qu'il n'y avait plus espoir de la conjurer. Le pauvre garçon versa en silence de grosses larmes. Il pensa encore une fois à ses rêves de bonheur, à ses chimères déçues, à sa Louise adorée, à sa petite fille chérie, qui commençait à gazouiller les mots si doux de papa et de maman, et, revenant de cet Eden à jamais perdu, il décida que, comme l'écrivait

A vous ce point d'appui que demandait Atlas... L'appui, c'est le travail, la paix et la concorde! Nous avons dit: Rançon; jamais miséricorde. Nous voulons à l'Europe encor dicter des lois: Nos arts, notre industrie ont fait d'autres exploits; Il faut que l'univers émerveillé nous donne, Non des lauriers fêlés, mais la fière couronne Du Travail, du Progrès. — Que tout peuple vaincu Sache que rien n'abat la stèle verte; Que dans les coups du sort bien des leçons se glissent, Et que dans le malheur les âmes s'affermissent; Qu'on dise de la France: « Elle a bien mérité Du Progrès, de l'Histoire et de l'Humanité. »

URBAIN ROUCOUX.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat auront lieu le 9 octobre prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens, devront se présenter sans délai devant le Directeur, chef du service des Postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Une visite à l'Exposition chinoise et japonaise.

La statue colossale du dieu Buddha attire d'abord l'attention en entrant dans le Palais de l'Industrie: le dieu est accroupi sur le lotus, espèce de nénuphar: son énorme tête est entourée d'une auréole: ses yeux et son nez sont petits, ses oreilles pendantes et son menton presque dépourvu de poil.

Buddha, qui vivait 700 ans avant notre ère, est le fondateur du Bouddhisme, cette religion de l'Inde ancienne qui a encore aujourd'hui 2 à 300 millions de sectateurs en Chine, au Japon, dans les Indes et quelques autres contrées de l'Asie.

Autour de la statue, sont rangés différents objets: c'est le plan de Yédo, ville japonaise qui est, dit-on, la plus grande ville du monde et l'une des plus peuplées. C'est à Yédo qu'on a découvert cette statue. On a trouvé dans l'intérieur du dieu des papiers portant des caractères japonais remontant à une très-grande antiquité.

François I^{er} après la bataille de Pavie: « Tout serait perdu pour lui, fors l'honneur! »

Sans doute il avait trouvé un moyen pour cela, car ses larmes cessèrent tout à coup, et il se mit ardemment à régulariser ses comptes de fin de mois, puis à faire sa correspondance.

C'était un samedi soir, quatre jours avant l'échéance du 31 août.

Édouard avait été prié de mettre à jour la situation du grand-livre. Il vint dire à Paul que, pour faire face aux paiements de la fin du mois, il manquait à caisse, — c'est le terme consacré, — 31,332 fr. 75 cent.

Édouard, il faut bien l'avouer, avait deux motifs pour ne pas se désoler outre mesure de cette situation.

Le premier était que, plus les affaires s'embrouillaient, plus Bernard deviendrait maussade, et plus sa femme éprouverait le besoin d'être consolée.

En second lieu, si à un moment donné il pouvait amener son oncle à confier aux Bernard quelques capitaux sous forme de commandite ou d'association, Paul et Louise lui seraient encore plus attachés.

Ce calcul était bien un peu machiavélique, mais les jeunes gens, même les meilleurs, ont des cruautés qui leur semblent excusables dès qu'ils les mettent sur le compte de la passion.

Il parut donc un peu déconcerté lorsque Paul reprit avec désinvolture: — Vous dites: 31,332 fr. 75 cent. ? Je serai en mesure; nous aurons les fonds!

Non loin du Bouddha colossal, il y a d'autres petits Bouddha : Bouddha sur le lotus et Bouddha tenant le lotus ; il y a beaucoup d'expression ou plutôt d'imagination dans ce dernier représentant le dieu soufflant sur la fleur qui finit par s'enflammer.

Sur le sol, et sur des tables, sont exposés des objets de formes bizarres et dont l'usage doit paraître inconnu à plus d'un visiteur : ce sont des cigognes de 2 mètres de haut, et d'autres grands échassiers tenant des lézards dans leur bec ; des ustensiles de cuisine, des récipients, des thères, des crabes, des homards, des poissons, des tortues, des daïms, des éléphants. Puis des animaux fantastiques ; chevaux à tête de licorne et à pieds de cerf ; chiens à tête de lion, le sphinx de la Chine, l'oiseau Foo ou phénix de l'extrême-orient, différentes idoles, une grande variété de Chinois à gros ventre, ou montés sur des mules dont les pattes sont aussi effilées et aussi droites que des queues de billard.

En général, le principal défaut de tous les objets d'art représentant des animaux c'est une raideur affectée.

Il y a des vases en bronze incrustés d'argent et couverts de sculptures. Quelques-uns sont modernes, mais d'autres remontent à l'époque des *Theou*, 3^e dynastie des empereurs de la Chine ; d'autres des Ming, des Kien-Hong, des Chang, c'est-à-dire d'une époque variant entre 4200 et 2000 ans avant l'ère chrétienne. La plupart ont été donnés par les empereurs comme marques honorifiques, et ils ont été conservés avec le plus grand respect par les descendants des donateurs primitifs.

Les cloches en bronze sont petites et rappellent le bonnet persan : elles sont dépourvues de battants, mais à l'extérieur sont ménagées des saillies sur lesquelles on frappe avec un marteau.

Les lanternes en bronze ont quelque ressemblance avec une tête de bélier ; elles sont découpées à jour comme le couvercle d'une bassinoire et ornées de chaînes métalliques pendantes, d'une grande légèreté. Ces lanternes ont plus d'un mètre de hauteur.

Les *toris* ou portes d'honneur, dont on peut voir deux beaux échantillons, ressemblent beaucoup à la lettre *pi* des grecs ; ils sont très-communs en Chine où ils atteignent parfois 45 mètres de hauteur.

Tous ces objets sont placés dans la grande salle carée de l'exposition de peinture. Quatre autres salles sont affectées au mobilier, aux étoffes, aux livres, aux peintures et aux divers genres de dessins, à la photographie ; enfin, nous avons remarqué jusqu'à des aquariums et des vers à soie.

Dans la première des quatre autres salles, nous remarquons un grand tableau peint sur papier de Chine et représentant *Les Sept béatitudes terrestres* : chacune d'elles est personnifiée et accompagnée de ses attributs. Ainsi :

Les *talents* ont pour attributs un daïm et un manuscrit.

La *nourriture* a pour attribut un poisson.

Les attributs de l'*harmonie* et de la *fécondité* sont une guitare et un voile.

La *gloire* et la *guerre* sont représentées par une femme tenant une pagode ou temple chinois entre ses mains.

La *richesse* est personnifiée par une femme ayant sous ses pieds deux sacs de riz.

(On sait que le riz remplace le pain chez les Chinois).

Le *contentement d'esprit au sein de l'indigence* est représenté par un vieillard chinois, gros, ventru, espèce de Diogène tenant une énorme besace sur laquelle il est accroupi et dans laquelle il peut entrer comme un colimaçon.

La *longévité* a pour attribut une tortue, symbole de la durée.

Passons aux meubles. Il y a là des tables, des jardinières, des chaises, des fauteuils, incrustés d'or, d'argent, de laque, de nacre et d'ivoire. Quelques fauteuils sont sculptés à jour comme une dentelle. N'oublions pas le fauteuil à bascule sur lequel le chinois se plait tant à se balancer, et le fauteuil à dossier de marbre dont les veines grisâtres et bleuâtres ont été utilisées

d'une façon très ingénieuse : tantôt les veines horizontales font l'effet d'une mer tranquille, tantôt les veines accidentées du bas du tableau indiquent des montagnes et des rochers qui se détachent sur un ciel bleu et blanc...

À côté, sont des vases en porcelaine, de véritables merveilles, où rivalisent à la fois les peintures aux vives couleurs, les belles sculptures et les riches mosaïques.

Les étoffes anciennes et modernes sont aussi d'une grande richesse : la plupart sont en soie, brodées d'or et d'argent, et figurent des oiseaux, des Chinois à parasol et à éventail.

Nous arrivons aux autres salles renfermant les peintures et les dessins, les livres et les paravents, et c'est sans contredit la partie la plus curieuse de l'exposition.

Les tables sont couvertes d'albums, de dessins à l'encre ou en couleur, et sur lesquels on a peint des fleurs, des fruits, des poissons, des hommes, des animaux, des scènes d'horreur ou d'escamotage ; et il n'y a pas deux albums pareils, et chacun peut les feuilleter à son gré et se rendre compte de la variété des sujets, de la finesse et de la beauté d'exécution des dessins.

Le seul défaut qu'on peut leur reprocher, c'est le manque absolu de perspective. Cependant, nous avons beaucoup remarqué une miniature sur ivoire où les règles de la perspective sont parfaitement observées ; cette miniature, qui représente une rue d'une ville de l'Inde, est vraiment extraordinaire par la quantité prodigieuse des détails.

Il y a d'autres miniatures sur ivoire, sur mica et sur toile, et toutes plus belles que la plus belle photographie : on y voit des villes, des arbres, des fruits, des fleurs et des Chinois en riche costume.

Des tableaux représentent des combats, des jeux, des scènes étranges. On en remarque même dont les dessins sont formés par de la marquerie.

Tout le monde s'extasie devant un superbe palanquin d'ivoire incrusté d'or, ayant appartenu au Taïcoun du Japon. Ce n'est rien cependant à côté d'un tableau représentant l'enfer bouddique : il est peint sur soie, à quatre mètres de hauteur sur trois mètres de largeur ; les démons tourmentent les damnés qui sont mordus, dévorés, ou embrochés comme des poulets par des lutins ; les uns sont mordus par des serpents, un autre est jeté dans une fournaise par un démon représentant un monstre à figure humaine, d'autres damnés sont précipités dans des abîmes hérissés de pointes et de rochers aigües. Et les malheureux sont toujours vivants : ils ont pour ciel huit lunes sur lesquelles sont des images reflétant sans cesse à leurs yeux et malgré eux les crimes qu'ils ont commis sur la terre. Ce tableau extraordinaire contient sans exagérer plus de mille figures d'hommes et d'animaux.

Ce tableau ornait également la maison taïcounale, à Yedo.

Dans des vitrines sont exposés des types de l'écriture chinoise avec leur traduction en français. Nous avons remarqué les cent vingt-quatre racines ou lettres-mères servant à former les trente-six mille sept cent quatre-vingt-cinq caractères de la langue chinoise (4). Les livres sont imprimés sur du papier qui se conserve des milliers d'années : cela tient, sans doute, à l'encens ou à d'autres parfums que les Chinois font peut-être entrer dans sa composition.

Les nombreuses photographies donnent une idée de l'architecture des Orientaux. Il y en a de très-grandes et de très-belles ; sur les photographies exposées on voit des maisons en bois, des minarets, des pagodes, des palais, que sais-je, il y a tant de monuments différents des nôtres dans ces pays lointains. À côté d'un temple entièrement creusé dans le roc, on voit la statue colossale de *Jinéshevvara*, située sur le haut d'une colline.

Il y a des idoles *tamaïques* venant de Do-la-nor, en Mongolie, et représentant des êtres à quatre faces et à huit bras.

Enfin, l'exposition renferme jusqu'à des échantil-

(1) Les Chinois emploient 42,718 signes bien distincts pour représenter les idées et les sons, et 214 clefs ou signes radicaux, servant à former tous les autres : c'est ce que nous apprend un spécimen de l'imprimerie nationale qui possède six corps complets de ces caractères hiéroglyphiques.

— Allons, c'est entendu, fit Édouard sur le ton d'un homme qui se dévoue ; je serai chez vous à une heure. Au fond, Desgranges était enchanté de la circonstance.

— Merci, mon cher.

— Et si vous manquez à l'appel, j'enlève votre femme !

— Il va sans dire que j'arriverai toujours chez M. Bertesieux pour l'heure du dîner.

Et les amis se quittèrent en se donnant une poignée de main.

Hélas, oui ! une poignée de main. Le bon ton et l'usage se tolèrent. Si l'on dérobaient un centime à un ami, on se croirait déshonoré ; mais essayer de lui prendre sa femme, cela semble une gentillesse dont quelques-uns se glorifient, et que beaucoup de gens acceptent avec un sourire !

Édouard n'attendit pas qu'il fût une heure ; à midi, il était chez Louise.

L'assurance avec laquelle Paul avait répondu, la veille, de sa fin de mois, avait fait beaucoup réfléchir Édouard. Maintenant qu'il le savait au-dessus de ses affaires, il ne comprenait plus, sans les accuser, ses absences ni son changement d'humeur.

Le magasin étant fermé, il monta dans l'appartement et trouva M^{me} Bernard en train d'essayer une adorable coiffure, que, sous prétexte d'une toux fort légère, elle devait porter chez M. Bertesieux.

La toux était-elle faite pour la coiffure, ou la coiffure pour la toux ? Ceci est un problème de diplomatie féminine qu'il ne nous appartient pas de résoudre.

— Comment, vous voilà ! dit Louise ; je ne m'attendais à vous voir que chez votre oncle. Mon mari est sorti.

lous des vers-à-soie du Japon, de ces ailantes qui vivent tranquillement sur des feuilles de chêne et dont on peut suivre toutes les métamorphoses.

Pour ne pas commettre d'erreur, nous nous bornons à ces quelques notes, toutes rédigées d'après les étiquettes que porte chaque objet.

Terminons par une anecdote :

Un Français avait reçu d'un souverain à titre de récompense de superbes tasses à café en porcelaine de la Chine. Quelques années après, par suite d'un accident, l'une des tasses fut ébréchée et fêlée ; notre homme en était très contrarié, car il tenait beaucoup à ce souvenir. Il commençait cependant à oublier l'accident, quand un jour, il apprend qu'un de ses amis part pour la Chine : vite il lui remet la tasse fêlée, avec recommandation d'en commander trois exactement pareilles, ajoutant qu'il ne regarderait pas au prix si on exécutait fidèlement son ordre. L'année ne s'était pas écoulée que l'ami revint rapportant quatre tasses au grand contentement de notre amateur ; les trois tasses nouvelles étaient exactement pareilles à la première : il y avait les mêmes fleurs, les mêmes ornements, elles étaient de même grandeur, enfin si exactement pareilles, qu'on ne pouvait pas distinguer les nouvelles de l'ancienne, et l'habile Chinois avait imité avec une exactitude rigoureuse la brèche et la fêlure, et même les autres petites fêlures imperceptibles produites par l'usage.

On voit par cette histoire jusqu'à quel point les Chinois poussent l'art de l'imitation et cette anecdote peint bien le caractère des deux peuples : dans cette affaire chacun avait un tort à s'imputer, le Français n'avait pas été suffisamment prévoyant et l'artiste chinois avait agi comme une machine.

Nous tenons cette anecdote du savant M. Volowski, professeur d'économie politique. L. M.

Les Céréales en 1873.

Le *Correspondant*, dans son dernier numéro, s'explique ainsi sur le déficit probable de nos céréales :

« Grâce à cette rapidité moderne des plus lointaines communications, qui a facilité une sorte de mutualité des peuples, ce n'est pas la famine que nous redoutons ; le temps n'est plus où une flotte de blé portait, au milieu des menaces de la mer, toute la vie d'une nation ; on ne saurait pas non plus appréhender une de ces cruelles disettes qui sévissaient encore au XVIII^e siècle. Il ne peut y avoir qu'une certaine cherté du pain. Selon les calculs les plus vraisemblables, il manque à notre récolte de blé 40 millions environ d'hectolitres. En 1864, la France eut dans ses greniers 91 millions d'hectolitres, et le prix moyen fut de 24 francs 56 centimes ; en 1873, elle en aura 95 millions et cette quantité paraît insuffisante. Or, cette insuffisance résulte d'un changement d'habitudes : on mange plus de froment dans nos campagnes et on s'accorde moins, dans les villes, du froment de deuxième qualité. Le mal sera toutefois moins grand qu'on ne l'avait craint d'abord : l'abondance de l'Amérique et de la Russie comblera bientôt nos vides ; on présume que, sur le pain de quatre livres, le prix ne s'accroîtra que de 10 à 20 centimes au maximum ; on annonce sur les marchés une baisse prochaine, et peut-être faut-il déjà souhaiter que l'importation ne soit pas excessive ; elle ne pourrait dépasser la mesure de nos besoins, sans préjudice pour notre agriculture, dont elle avilirait la production. »

Destruction du phylloxera.

Si nous en croyons M. Gaston Bazille, vice-président de la Société d'agriculture de Montpellier, qui a fait une étude spéciale du phylloxera, on vient de faire un pas décisif dans la voie de destruction du terrible insecte qui aurait trouvé son maître dans le sulfure de carbone.

Cette précieuse découverte est due à trois viticulteurs du Midi, MM. Monestier, d'Ortoman et Lautaud.

Dans le nouveau système, il n'est pas nécessaire d'arroser les souches, ce qui constituerait souvent une impossibilité, et, dans tous les cas, une grande dé-

— Je m'en doutais.

— Il vous avait donc prévenu ? Du reste, cela ne devrait pas m'étonner, car il vous accorde plus de confiance qu'à moi.

— Il ne m'en avait pas donné l'assurance, mais je l'avais deviné.

— A quels indices ?

— Mon Dieu, il me serait difficile de préciser ; chaque circonstance isolée semble une veltelle ; il n'y a qu'en les groupant...

— Eh bien ! groupez-les.

— Si vous croyez que c'est facile !... Ainsi, je l'ai trouvé hier beaucoup plus distrait que d'habitude. Quand je lui adressais la parole, il semblait s'éveiller en sursaut et me priait de répéter, car il n'avait pas compris. Il s'est trompé dans l'addition de plusieurs factures, ce qui ne lui était jamais arrivé.

— Quelque souci d'argent !... N'est-ce pas samedi la fin du mois ?

— Ce n'est pas cela ; les fonds sont prêts, à ce qu'il m'a dit. Enfin, il a écrit une lettre.

— De commerce ?

— J'en doute, car il ne l'a pas écrite sur papier à tête, et elle ne figure pas sur la copie de lettres.

— Comment ! reprit M^{me} Bernard avec impatience, vous dites que vous m'êtes dévoué, et vous n'avez pas même pu surprendre l'adresse ! Il fallait faire semblant de chercher quelque chose, le déranger, lui soumettre un compte litigieux... Ah ! si j'avais été à votre place...

— J'ai fait mieux, reprit Édouard. Comme aussitôt après l'avoir cachetée il l'avait enfermée dans son pu-

pense. On emploie à peine par pied de souche quelques grammes d'insecticide. Un ouvrier peut opérer sur trois cents souches par jour, et le traitement, main-d'œuvre comprise, ne dépassera pas 45 centimes par cep. Il pourra être appliqué dans toutes les saisons de l'année...

Ce qui rehausse surtout la valeur du service inappréciable que ces Messieurs rendent à la viticulture, c'est la spontanéité généreuse avec laquelle ils ont divulgué le secret de leur invention, laissant au gouvernement le soin de récompenser, comme il l'entendra, leur précieuse découverte.

(Journal des Campagnes.)

En attendant que MM. Lautaud et d'Ortoman puissent mettre sous les yeux et à la disposition du public, une machine qu'ils ont imaginée pour abrégier la durée des opérations, voici comment devra procéder le viticulteur : il fera trois trous autour de chaque souche, Généralement, leur profondeur doit être de 80 centimètres, mais elle devra varier suivant la nature des terrains.

Jusqu'ici, dans toutes nos expériences, nous avons fait faire ces trois trous à l'aide d'un pal en fer qu'on enfonce dans la terre à coups de marteau. Quand le trou est fait, on retire le pal, on introduit un tube muni d'un entonnoir à son extrémité supérieure et l'on fait pénétrer dans les profondeurs de la terre, au dessous des racines, 50 grammes par trou de sulfure de carbone.

On bouche ensuite vivement l'ouverture.

Ce sulfure de carbone est destiné, une fois là, à être l'agent chargé de réaliser l'idée qu'a conçue M. Monestier ; l'immersion de toutes les parties de la souche, de bas en haut.

Le sulfure de carbone se volatilise dans la terre, il se forme immédiatement une vapeur de sulfure de carbone qui s'élève lentement et imprègne toutes les molécules de la terre, toutes les racines de la souche. Le gaz qui s'élève n'est pas, comme le sulfure de carbone liquide, fatal à la vigne ; au contraire, il active la végétation, ainsi que l'a constaté l'homme si honorable et si dévoué à son pays qui a bien voulu vérifier et contrôler nos expériences. Les effets de ce gaz sont terribles pour l'insecte dévastateur.

Si l'on examine une souche après huit jours de traitement, on voit l'insecte mort et carbonisé ; au bout de quinze jours, il ne reste plus sur les racines que les traces des ravages qu'a faits le phylloxera.

Des expériences comparatives et multipliées nous ont permis de constater que 100 grammes de sulfure de carbone sont insuffisants pour tuer l'insecte. Il faut soigneusement éviter tout arrosage qui produise des effets désastreux sur la souche. On peut faire pénétrer dans la terre 150, 200, 300 et 400 grammes de sulfure sans que sa vapeur nuise à la souche.

Nous recommandons à tous les viticulteurs de se mettre rapidement à l'œuvre ; quinze jours après qu'ils auront mis à exécution l'opération que nous leur indiquons, le phylloxera aura cessé de ravager leurs vignes.

Nous sommes certains du résultat.

(Journal d'Agriculture progressive.)

Terrine de lièvre, ou de bœuf mariné.

Prenez un lièvre, désossez, coupez en morceaux, mettez le mariné pendant deux jours, dans du vinaigre, avec persil, thym, marjolaine, oignon et feuille de laurier. Hachez le foie à part et ajoutez 350 grammes de chair à saucisses. Ensuite, prenez une terrine de 25 centimètres de diamètre ; garnissez le fond et le tour avec des bardes de lard ; placez le lièvre mariné en faisant alterner une couche de lièvre avec une couche de jambon cuit coupé très-mince, et placez au-dessus de celui-ci une couche de la farce formée avec le foie et la chair à saucisses. On ajoute à volonté des truffes, des pistaches, des olives. Quand la terrine est bien remplie, on la recouvre de bardes de lard, on la fait cuire au four pendant trois heures, avec la même température que celle servant à la cuisson du pain. Quand la terrine a quitté le four, on la recouvre d'une

pitre, j'ai prétexté une course du côté de la poste, et lui ai proposé d'y jeter sa lettre.

— Eh bien ?

— Eh bien ! il m'a remercié, me disant qu'il le ferait lui-même.

— Oh ! s'écria la jeune femme, quel supplice !... douter toujours !...

Puis, comme pour distraire sa pensée, elle demanda :

— Comment trouvez-vous ma toilette ?

— Ravissante ; les autres femmes s'embellissent au moyen d'une foule d'auxiliaires, tandis que c'est vous qui embellissez la moindre parure.

— Flateur !

— Paul a-t-il déjeuné ici ? reprit Desgranges, qui suivait son idée fixe.

— Non ; mais je l'attends d'un instant à l'autre.

— Ah ! fit Édouard, affectant un air distrait.

— Que signifie ce : Ah ? Vous ne parlez que par ré-

tences.

— Je parle comme un homme qui a pour vous l'attachement le plus sincère et qui hésite à vous porter un coup trop sensible.

— Enfin !... exclama M^{me} Bernard en étreignant dans les siennes les mains d'Édouard, vous savez quelque chose, et vous allez me dire...

— Je ne sais rien de positif, mais je soupçonne tout.

Du reste, nous verrons bien si l'événement confirme mes prévisions.

— Quel événement ? quelles prévisions ? Vous me faites mourir !

— Il est une heure, dit le jeune homme en regardant la pendule.

petite planche ronde sur laquelle on pose un poids de 40 kilos. On mange ce pâté vingt-quatre heures après qu'on l'a retiré du four.

On peut substituer au lièvre du bœuf mariné.
(Journal des campagnes.)

VARIÉTÉS.

Comment on finissait une lettre autrefois; — comment on la finit aujourd'hui.

« La manière de terminer une lettre, dit le *Traité de l'Art épistolaire*, est un point très-important. C'est sans contredit la partie qui offre le plus de difficultés, et c'est là d'ordinaire que fourmillent les singularités, les inconvenances, souvent même les plus grossiers contre-sens. Il n'est personne qui n'ait eu occasion de constater sur ce point de nombreux oublis des bienséances.

Les formules employées pour terminer une lettre varient à l'infini; la difficulté consiste à choisir celle qui convient le mieux, en observant à la fois la position de celui qui écrit la lettre et de celui qui la reçoit. Nous ne voulons point écrire ici une leçon sur l'art épistolaire; nous voulons seulement jeter un coup d'œil rétrospectif sur les formules dont on se servait autrefois, mettre en regard celles les plus usitées aujourd'hui, et enfin signaler les formules bizarres, singulières, impolies ou manquant à la bienséance, dont font usage certaines personnes.

De tous les ouvrages que Cicéron a composés pour sa gloire, il n'en est pas qui intéresse plus la postérité que le recueil de ses lettres. On y trouve une inimitable naïveté de sentiments, cette perfection du style et cette union du génie et du goût que personne n'a portée plus loin que Cicéron. Ricu de plus simple, de plus concis, et en même temps de plus affectueux que la fin de ses lettres à sa femme :

« Aies soin de ta santé et de celle de ta fille. — Adieu. »

Si de Cicéron nous passons au Moyen-Age, nous trouvons dans la terminaison des lettres d'Héloïse et d'Abélard, avec plus de concision, l'expression ardente d'un amour sans bornes. Héloïse termine ses lettres par ces seuls mots : « Adieu, mon tout »

Abélard est moins laconique, mais aussi moins passionné; il résume, pour ainsi dire, par sa conclusion chacune de ses lettres. Il adresse à sa bien aimée des vœux pour son bonheur et pour celui de ses sœurs; ces vœux sont toujours empreints du sentiment chrétien, et s'il demande un souvenir pour lui, c'est à la condition qu'il n'offensera pas la religion du Christ. Il finit en disant à Héloïse :

« Vivez en paix et en santé vous et vos sœurs; vivez, mais en Jésus-Christ, et, je vous prie, souvenez-vous de moi. »

Il termine une autre lettre de la manière suivante : « Salut en Jésus-Christ, épouse du Christ, salut en Jésus-Christ et vivez en lui. Ainsi soit-il. »

A l'expression d'une foi aussi vive en Jésus-Christ, ne peut-on pas se demander avec quelque raison si l'amant d'Héloïse méritait les violentes attaques de Saint-Bernard?

Abélard écrivant à son ancienne maîtresse, termine sa lettre sans dépasser les bornes d'une affection permise; il ne fait ni à sa dignité d'homme, ni à son titre de chrétien.

C'est dans la correspondance des personnages célèbres qu'il faudra puiser, si on veut un jour écrire l'histoire de la société polie en France. Le style est l'homme, a dit Buffon; c'est surtout dans la formule employée pour terminer une lettre qu'on reconnaît les qualités, les défauts et les ridicules de celui qui a écrit cette lettre; il est rare que cette formule ne peigne pas l'homme qui l'emploie.

Ce n'est qu'avec la société polie que naquit l'art épistolaire; ce n'est donc que dans les confidences épistolaires d'une civilisation déjà avancée qu'il faut chercher des pages d'une valeur vraiment littéraire, et des

— Il tarde bien, n'est-ce pas?
— S'il allait ne pas venir!
— Je ne lui pardonnerais de ma vie! mais c'est impossible. Non-seulement il doit m'accompagner à Autueil, mais il a été convenu que nous visiterions d'abord le Jardin d'acclimatation. S'il ne vient pas, ce sera une preuve flagrante qu'il ne m'aime plus!... que je suis trahie!

— Louise, reprit Desgranges, je ne saurais vous dire à quel point je souffre de vos souffrances... Vous le savez, j'étais résigné, je m'immolais à votre bonheur; depuis longtemps, pas un mot qui pût trahir l'état de mon cœur n'est sorti de ma bouche; est-ce vrai?
— Où voulez-vous en venir? demanda M^{me} Bernard avec anxiété.

Édouard mit un genou en terre et voulut s'emparer d'une main que la jeune femme dégagea.

— Louise, dit-il en donnant à sa voix les modulations attribuées au serpent de la Bible, chère Louise, j'en ai jamais cessé un seul instant de vous adorer. Le jour, vous occupez mes pensées; la nuit, vous remplissez mes rêves. Ce n'est pas seulement de la tendresse, c'est un culte.

— Ah! reprit-elle doucement, vos paroles sont la punition de mon imprudente confiance. J'aurais dû le prévoir.

— Je ne le prévoyais pas moi-même. L'abandon de votre mari a tout fait. Qu'il revienne à vous, affirmez-moi loyalement que vous êtes heureuse, et je vous délivrerai à jamais de mon importune présence.

— Qu'il vienne donc! qu'il se souvienne qu'il a ici sa femme, à laquelle il doit protection et amour; que je puisse me réfugier en lui!

modèles de bon ton et de bon goût. Quoique nous rencontrons plusieurs noms importants parmi les personnages de la cour, ou les princes de la famille royale, qui tous avaient une aptitude singulière pour les belles-lettres, et dont beaucoup nous ont laissé de nombreux spécimens de leur style épistolaire. Leur correspondance, précieuse sous le rapport historique, se termine habituellement par des formules banales, souvent prolixes. Il faut arriver à Montaigne et à Henri IV, pour trouver des lettres dont sont bannis la raideur et l'apparat. Montaigne, qui était un grand génie, était plein de respect et de déférence pour le chancelier Michel de l'Hospital. Il terminait sa lettre simplement, mais en exprimant un attachement bien marqué pour le grand chancelier :

« Monsieur, je supplie Dieu qu'il vous doint (donne) très heureuse et longue vie.

« Votre humble et obéissant serviteur. »

Et à sa femme il disait : « Votre bon mary. » Quant à Henri IV, on retrouve dans la terminaison des lettres qu'il adressait à ses amis, le caractère franc et loyal du roi chevalier, et dans ses lettres à ses maîtresses, la marque de sa vivacité, le témoignage d'un cœur français et de l'accent de la sincérité.

Il finissait ses lettres à son ami M. de Saint-Genyès, en disant :

« Adieu, aimez (aimez) toujours votre très-affectueux mestre et parfait amy. »

Ses lettres à M^{me} de Gramont, la belle Corisandre, se terminaient par cette formule, qui fut plus tard longtemps en vogue, comme nous le verrons dans la suite :

« Je te bese, mon cœur, un mylon de foys les mayns. »

Après Henri IV, à quelques rares exceptions près, les écrivains nombreux dont la correspondance a été réunie en recueil, songeaient à la postérité; aussi se préoccupaient-ils beaucoup du côté littéraire de leurs épitres. Avec eux, après l'exaltation mystique de saint François de Sales, nous arrivons rapidement au style précieux, au genre déclamatoire. C'est Guez de Balzac, chez qui, à travers une fastidieuse uniformité d'hyperboles, percent quelques vues ingénieuses; c'est l'incomparable Arthénice; c'est Vauvray, le premier en date parmi les beaux esprits.

(A suivre.)

AVIS

M. LENOIR, restaurateur, place de l'Embarcadere, a l'honneur de faire connaître au Public qu'il tiendra un **Dépôt d'Huitres** à partir du **Samedi 27 Septembre**, et qu'il pourra satisfaire à toutes les demandes qu'on lui adressera.

BOUCHÉE FILS, marchand de bois

Rue du Faubourg-St-Jacques, n° 16, En face les Promenades du Port.

Bois à brûler.

Charbon de terre et Charbon de bois. 4 2

L'Étude de M^{re} DARDANNE, notaire à Etampes, successeur de M^{re} MÉNERAY et FOUGEU, sera transférée où elle était précédemment, rue Saint-Antoine, n° 25, dans la maison de M. Aubin, à partir du 1^{er} octobre prochain. 3

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 13 Septembre. — LAJOTTE Joseph, rue de Bressault, 8. — 13. LEBENTU Albert-Louis-Alexandre, rue de l'Alun, 46. — 15. POUPPIER Isabelle, rue Bassedes-Groisnonneries, 44. — 16. CHENU Clémentine-Mario, rue Saint-Jacques, 71. — 16. POISSON Georgette-Angélique, rue Darnatal, 7.

— Une heure et demie, dit Édouard, dont le temps, à mesure qu'il s'écoulait, devenait l'auxiliaire.

— Eh bien! nous ne partirons qu'à deux heures, reprit M^{me} Bernard, s'attachant à cette espérance de voir arriver son mari au dernier moment.

— Mais enfin, s'il ne vient pas, insista Desgranges, que ferez-vous?

— Que voulez-vous que je fasse? murmura Louise accablée. Attendons jusqu'à deux heures.

— Soit! mais si mes prévisions sont justes, s'il n'est pas arrivé à cette heure-là?

— Oh! s'il n'est pas arrivé...

— Eh bien? je m'offre à vous accompagner, non pas seulement chez mon oncle, mais au bois, où il devait vous conduire.

M^{me} Bernard paraissait beaucoup souffrir; tout un monde de pensées s'agitait en elle, et son amour-propre aussi recevait de cruelles blessures, mais elle gardait le silence.

En ce moment, la sonnette retentit.

— Le voilà! s'écria Louise triomphante.

— Au diable! pensa Desgranges.

C'était un commissionnaire, porteur d'une lettre.

— De mon mari! dit M^{me} Bernard reconnaissant l'écriture.

Et elle lut tout haut, par saccades, d'une voix hale-tante!

« Ma chère amie, je suis retenu par une affaire de la dernière importance. Il m'est impossible de t'accompagner à Autueil. Je ferai en sorte d'être libre pour l'heure du dîner. Si, par hasard, Édouard était venu

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre : GIRARD Julien-François, 25 ans, fondateur en fer, rue du Moulin-à-Peau; et D^{ne} ANTOINE Geneviève-Eugénie, 26 ans, domestique, rue de la Cordonnerie, 29.

DÉCÈS.

Du 16 Septembre. — CHAUSSIER Marie Pélagie-Désirée, 74 ans, veuve Lecharrier, rentière, rue de l'Hospice, 8.

Pour les articles et faits non signés : ACO. ALLIEN.

La Chasse illustrée, 56, rue Jacob, à Paris. — Abonnements : Paris et départements, un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 20 SEPTEMBRE : Ouverture de la chasse, par M. P. CHAPUY. — La chasse dans l'Allier, par M. DE GRANDJEAN. — Crécelle et pèlerin, par M. H. B. — Le fusil de mon oncle, par M. V. TIXIER. — Le fusil Muller, par M. A. DE BREVANS. — Un chasseur fanatique, par M. MOREAU. — Une semaine à Niagara, par M. H. P. — L'hygiène du chasseur (suite), par M. H. DE LA BLANCHÈRE. — Acclimatation et zoologie, par M. H. DE LA BLANCHÈRE. — Le gibier aux halles centrales, par M. H. E. C. — Sport. Courses de Chantilly, par M. H. PINEL. — Société colombophile de Paris, par M. P. DE ROCARD. — Echos, par M. H. CHATILLON.

Vient de paraître

L'ALMANACH GRESSENT

Pour 1874.

L'Almanach Gressent, qui traite des cultures fruitière et maraîchère, est l'un des plus intéressants sous ce double point de vue. — 50 cent. franco par la poste, chez l'auteur, M. GRESSENT, à Sannois (Seine-et-Oise).

ANNONCES.

(1) Etude de M^{re} BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

ERRATUM

Dans le dernier numéro du journal, annonce de vente sur licitation en la maison d'école de Boissy-le-Sec, au lieu de : Vente sur licitation, liex : Vente sur conversion de saisie immobilière.

Signé, L. BREUIL.

(2) Etude de M^{re} BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

VENTE

SUR LICITATION

EN LA MAIRIE DE MILLY,

Et par le ministère de M^{re} BUISSON, notaire à Milly, Commis à cet effet,

DE 11 PIÈCES DE

TERRE, MARAIS, SABLE & COURTIL

Terroirs de Milly et d'Oncy,

EN 11 LOTS

L'Adjudication aura lieu le **Dimanche 19 Octobre** mil huit cent soixante-treize, Heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, que :

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance d'Etampes, le quinze juillet mil huit cent soixante-treize, enregistré et signifié;

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de madame Fé-

dans l'aimable pensée de faire le trajet avec nous, je le prie de vouloir bien être ton cavalier, et te confie à ses bons soins.

« Tout à toi,

« PAUL BERNARD. »

— Absolument comme un colis! s'écria Louise avec colère. Il me délaissa pour une autre, j'en suis sûre! Je ne m'étonne plus, maintenant, qu'on me refuse tout, pour tout accorder ailleurs! Mais je me vengerai!... Oh! si je pouvais avoir une preuve...

En achevant ces mots, elle sortit impétueusement du salon, comme sous l'impression d'une idée soudaine.

— Louise, au nom du ciel! où allez-vous? demanda Desgranges.

Son premier mouvement avait été de la suivre, mais il songea à la bonne et au garçon de magasin qui achevaient de déjeuner dans la cuisine, et la crainte de provoquer, de méchantes interprétations l'arrêta.

Décidément, ma situation devient singulière, pensait-il, se promenant de long en large, les bras croisés sur la poitrine, à la façon des conspirateurs; il faut en finir!

Louise s'était précipitée dans la chambre de son mari, et là se livrait à une minutieuse perquisition, saccageant les tiroirs, retournant les poches, fouillant les placards, dans l'espoir de découvrir un indice de trahison.

Bientôt elle rentra au salon, tenant à la main un porte-cigares en velours, brodé d'or et de soie.

— Ce porte-cigares, dit-elle, je ne l'ai jamais vu. D'où peut-il venir? C'est l'ouvrage d'une femme!... Sans doute un cadeau de cette effrontée!...

licité SAVEL, épouse de M. André MÉTAIS, et ce dernier tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, demeurant ensemble à Milly;

Ayant pour avoué constitué M^{re} Amable-Michel Bouvard, exerçant près le Tribunal civil de première instance d'Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 5, lequel occupera pour eux sur la présente poursuite de vente et ses suites;

En présence, ou eux dûment appelés, de :

1^o M. Jacques-Jean-Charles Savel, jardinier, demeurant au Pont-du-Ruisseau, commune d'Oncy;

2^o M. Eléonore Normand, jardinier, demeurant à Milly,

« En qualité de subrogé-tuteur de Germain Savel, Charles Savel et Désiré Savel, mineurs, issus du mariage de M. Jacques Jean-Charles Savel avec dame Anne-Marie-Catherine Normand, agissant conformément à l'article 420 du Code civil, par suite de l'opposition d'intérêts existant entre les mineurs et leur père, leur tuteur naturel et légal; »

Ayant pour avoué constitué M^{re} Léon Breuil, exerçant près le Tribunal civil d'Etampes, demeurant en ladite ville, rue Saint-Jacques, numéro 50;

Et encore en présence, ou lui dûment appelé, de M. François Charlot, manouvrier, demeurant à Auvers, commune de Noisy-sur-Ecoles (Seine-et-Marne),

« En qualité de subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Savel, sus-nommés; »

Procédé, le **Dimanche dix-neuf Octobre** mil huit cent soixante-treize, heure de midi, en la Mairie de Milly, et par le ministère de M^{re} Buisson, notaire à Milly, commis à cet effet, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, des biens dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Premier lot.

Dix-sept ares deux centiares de marais, sis au champier de Brément, terroir de Milly, cadastrés sous les numéros 151 et 385 de la section K; tenant d'un côté M. Jacques dit Rongear, d'autre côté la voirie, d'un bout le chemin du Clos-Mathieu, d'autre bout à M. Savel et à M. Perrot.

Sur la mise à prix de 800 fr.

Deuxième lot.

Sept ares quatre-vingt-dix centiares de terre, sis lieu dit le Clos-Mathieu, terroir de Milly; tenant d'un côté M. Léger Noret, d'autre côté M. Gauthier, d'un bout sur la ruisse, et d'autre bout la voirie.

Sur la mise à prix de 200 fr.

Troisième lot.

Six ares quatre-vingts centiares de terre, situés au lieu dit le Clos-Mathieu, portés au cadastre de la commune de Milly sous le numéro 380 de la section K; tenant d'un côté à M. Binoux Quinton, d'autre côté M. Boudineau, d'un bout sur la voirie, et d'autre bout M. Jacques dit Rongear.

Sur la mise à prix de 200 fr.

Quatrième lot.

Sept ares trente-huit centiares de terre, sis au lieu dit le Clos-Mathieu, terroir de Milly; tenant d'un côté M. Louis Crenier, d'autre côté M. Boudineau, d'un bout M. Jacques père dit Rongear, d'autre bout la voirie.

Sur la mise à prix de 200 fr.

Cinquième lot.

Huit ares quarante-cinq centiares de marais, sis lieu dit Brément, terroir de Milly; tenant d'un côté la grande voirie, d'autre côté M. Jacques Remy, d'un bout à la voirie, et d'autre bout à la ruisse.

Sur la mise à prix de 400 fr.

Sixième lot.

Sept ares dix-huit centiares de marais, sis au Pont-du-Ruisseau, terroir de Milly, cadastrés section K, numéro 360; tenant d'un côté M. Paillard, d'autre

Et, dans son aveugle colère, elle le froissa, le lacéra, et en piétina les lambeaux.

Édouard assistait sans mot dire à cette exécution; mais lorsque des larmes abondantes eurent un peu calmé cette crise :

— Chère Louise, murmura-t-il d'une voix affectueuse, ne vous abandonnez pas à cette douleur... sortez un peu...

— Attendons encore. Nous partirons à trois heures.

Cette réponse si nette, si glaciale, impressionna désagréablement Édouard. Sa vanité en fut froissée. Il fallait bien qu'il s'avouât que le dépit seul inspirait M^{me} Bernard. Il se mit donc à feuilleter, par contenance, un journal de modes.

Louise allait et venait par l'appartement, en proie à la plus vive surexcitation.

A un certain moment, elle s'arrêta devant Édouard, et, lui enlevant en quelque sorte le journal :

— Votre calme m'irrite, exclama-t-elle; il semble que mon désespoir ne vous intéresse pas!

— Louise, votre irritation m'impose une certaine réserve que vous devriez apprécier.

— Vous découvrirez le nom et l'adresse de cette odieuse femme, n'est-ce pas?

— Bien certainement... si elle existe... et si vous y tenez...

— Si j'y tiens!...

VICTOR POUPIN.

(La suite au prochain numéro.)

côté M. Toussaint Dupré, d'un bout à la voirie, d'autre bout plusieurs.

Sur la mise à prix de 400 fr.
Septième lot.

Treize ares quatre-vingt-douze centiares de terre, plantés en asperges, situés à la Mare aux-Barbiers, champier de la Florentine, terroir de Milly, cadastrés section K, numéro 174; tenant d'un côté à M. Moussu, d'autre côté à M. Boudineau, d'un bout M. Isidore Gauthier, d'autre bout à la voirie.

Sur la mise à prix de 500 fr.
Huitième lot.

Cinq ares vingt-sept centiares de terre et sable, sis au lieu dit les Creuses-Voiries, terroir d'Oncy, cadastrés section C, numéro 48; tenant d'un long à M. Léger-Noret, d'autre long à M. Moussu, d'un bout sur le chemin des Creuses-Voiries, et d'autre bout sur M. Joseph Hervy.

Sur la mise à prix de 50 fr.
Neuvième lot.

Douze ares soixante-cinq centiares de terre, sis au lieu dit les Creuses-Voiries, terroir d'Oncy, cadastrés section C, numéro 55; tenant d'un long M. Alexandre David, d'autre long à un acquéreur de M. Noret, d'un bout à M. Morteau, d'autre bout à M. Moussu.

Sur la mise à prix de 80 fr.
Dixième lot.

Dix ares cinquante-cinq centiares de courtil, sis au Clos-Mathieu, terroir de Milly; tenant d'un côté M. Savet, d'autre côté M. Pierre Normand, d'un bout la voirie séparative de M. Rougeard, d'autre bout la voirie.

Sur la mise à prix de 500 fr.

Onzième lot.
Vingt-quatre ares six centiares de bois, sis aux Longs-Veaux, terroir de Milly; tenant d'un côté M. Louis Crenier, d'autre côté M. Boudineau, d'un bout M. Rougeard, d'autre bout la voirie.

Sur la mise à prix de 25 fr.

S'adresser, pour les renseignements:
A Etampes,
En l'étude de M^e BOUVARD, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 5;
En celle de M^e BREUIL, avoué collicitant, rue Saint-Jacques, numéro 50;
A Milly,
En l'étude de M^e BUISSON, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;
En celle de M^e SERGENT, notaire;
Et sur les lieux pour visiter les immeubles.
Fait et dressé par l'avoué poursuivant soussigné.
A Etampes, le dix-sept septembre mil huit cent soixante-treize.

Signé: BOUVARD.

Ensuite est écrit: Enregistré à Etampes, le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-treize, folio 4 recto, case 4. Reçu un franc quatre-vingts centimes, deux dixièmes compris.

Signé: DELZANGLES.

(3) Etude de M^e POIRIER, avoué à Chartres, Rue de la Monnaie, 7, près la place Marceau, SUCCESSION DE M. BEAUPRE.

VENTE

Sur Licitation entre Majeurs,

Aux enchères publiques, à l'extinction des feux, au plus offrant et dernier enchérisseur,

EN LA SALLE DE LA MAISON D'ÉCOLE DE LA COMMUNE D'OISONVILLE,
Par le ministère de M^e PELLETIER, notaire à Sainville
Commis à cet effet,

PETIT CORPS DE FERME

COMPRENANT
DIVERS BATIMENTS, JARDIN ET BOIS
CIRCONSTANCES ET DÉPENDANCES,

Sis à Oisonville,

ET DE 67 PIÈCES DE TERRE LABOURABLE

Sises communes d'Oisonville et de Vierville,
Canton d'Auneau, arrondissement de Chartres,
(Eure-et-Loir)

Et commune de Congerville,
Canton de Méruville, arrondissement d'Etampes
(Seine-et-Oise)

L'adjudication aura lieu le **Dimanche 12 Octobre**
mil huit cent soixante-treize,
Heure de midi précis.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra,
Qu'en vertu et en exécution de deux jugements rendus contradictoirement entre les parties ci après nommées, qualifiées et domiciliées, par le Tribunal civil de première instance de Chartres, séant à Chartres, en date du cinq juillet mil huit cent soixante-douze, et du vingt-cinq mars mil huit cent soixante-treize, dûment enregistrés et signifiés;

Et aux requêtes, poursuites et diligence de madame Rose-Marguerite VASSORT, propriétaire, demeurant à Oisonville, veuve de M. François-Laurent Vassort;

« Agissant, tant à cause de la communauté « de biens ayant existé entre elle et son défunt « mari, aux termes de leur contrat de mariage « passé devant M^e Fauchon, notaire à Sainville,

« le vingt-neuf mai mil huit cent cinquante-
« huit, enregistré, que comme donataire de son
« mari, d'un quart en toute propriété des biens
« meubles et immeubles composant la successi-
« on de son dit mari, et encore à cause des
« droits, créances et reprises qu'elle a à exer-
« cer contre ladite succession. »

Poursuivant la vente;

Ayant pour avoué constitué M^e Louis-André Poirier, avoué près le Tribunal civil de Chartres, demeurant en ladite ville, rue de la Monnaie, numéro 7;

En présence, ou eux dûment appelés:

1^o Madame Esther Albartine Vassort, épouse de M. Charles-Cyrille Poil, instituteur, avec lequel elle demeure à Oisonville;

2^o Et M. Charles-Cyrille Poil, instituteur, demeurant à Oisonville;

Tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, sus nommée;

Collicitants;

Ayant pour avoué constitué M^e Duchaplet de Maillebois, avoué près le Tribunal civil de Chartres, demeurant en ladite ville, place de l'église Saint-Aignan, numéro 7;

Il sera procédé, le **Dimanche douze Octobre** mil huit cent soixante-treize, en la salle de la maison d'école de la commune d'Oisonville, par le ministère de M^e Pelletier, notaire à Sainville, commis à cet effet, à midi précis, à la vente sur licitation, aux enchères publiques, à l'extinction des feux, au plus offrant et dernier enchérisseur, en soixante huit lots, d'un petit corps de ferme avec dépendances, jardin et bois, et de soixante-sept pièces de terres labourables, sis commune d'Oisonville et de Vierville, canton d'Auneau, arrondissement de Chartres (Eure-et-Loir), et commune de Congerville, canton de Méruville, arrondissement d'Etampes (Seine-et-Oise), dépendant de la communauté de biens ayant existé entre les époux Vassort-Vassort, et de la succession du feu sieur Vassort.

DÉSIGNATION

Telle qu'elle est insérée au cahier des charges.

TERRES LABOURABLES.

Commune de Congerville

Soixante-unième lot.

Quinze ares trente-cinq centiares suivant la renommée; d'un côté Poil, d'autre côté Genevée, d'un bout le chemin de Congerville, d'autre bout le chemin de Gueurville. — Saison des blés mil huit cent soixante-treize.

MISE A PRIX.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par M^e Pelletier, notaire à Sainville, pour parvenir à la vente de l'immeuble ci-dessus désigné, il sera crié sur la mise à prix de cent trente-trois francs, fixée par les jugements ci-dessus énoncés et datés, ci..... 133 fr.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné.

Chartres, le seize septembre mil huit cent soixante-treize.

Signé: POIRIER.

Enregistré à Chartres, le seize septembre mil huit cent soixante-treize, folio 48, case 8. Reçu un franc quatre-vingts centimes, dixièmes compris.

Signé: PAUDOT.

S'adresser, pour plus amples renseignements:

1^o A M^e POIRIER, avoué poursuivant la vente, demeurant à Chartres, rue de la Monnaie, numéro 7.

2^o A M^e DE MAILLEBOIS, avoué collicitant, demeurant à Chartres, place de l'Église-Saint-Aignan, numéro 7.

3^o A M^e DUGUET, notaire à Denonville.

4^o Et à M^e PELLETIER, notaire à Sainville, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e DREUX, notaire à Mantes.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e DREUX, notaire à Mantes,
Le Mercredi 24 Septembre 1873, à trois heures,

MOULIN A EAU

Sis à Montchauvet près Septeuil,

Monté à l'anglaise de deux paires de meules,
JARDIN ET TERRAIN.

Mise à prix..... 2,400 fr.

UNE SEULE ENCHÈRE ADJUGERA.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

A VENDRE

Aux enchères publiques,

Le **Dimanche 28 Septembre 1873, à midi,**

A BOISSY LE SEC, EN LA FERME DE M. HENRI GIBIER,
Par le ministère de M^e ROBERT,
Commissaire-priseur à Etampes.

Plusieurs lots de **BON FUMIER** de cour
et de bergerie.

CRÉDIT AUX PERSONNES SOLVABLES.

Certifié conforme aux exemplaires distribués
aux abonnés par l'imprimeur soussigné.

Etampes, le 20 Septembre 1873.

Fu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN,
apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.

Etampes, le 20 Septembre 1873.

Etude de M^e FOUCHER, notaire à Loury (Loiret).

A VENDRE A L'AMIABLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE PRODUIT

LE CHATEAU DE LA RONCIÈRE

Commune de Loury,

COMPRENANT

- 1^o. — Château meublé ou non meublé, très-joli parc, Potager, communs avec logement de jardinier, étang très poissonneux, belle chasse.
- 2^o. — La Ferme de la Basse-Cour.
- 3^o. — La Ferme Neuve.
- 4^o. — La Ferme de la Petite Roncière.
- 5^o. — Lot de terre loué.
- 6^o. — Autre lot de terre non loué.
- 7^o. — Bois taillis.
- 8^o. — Carrière en exploitation.

Le tout d'un seul tenant et contenant 430 hectares 33 ares 20 centiares, dont 10 hectares en parc, 23 hectares en bois-taillis, 48 ares en étang et le reste en culture.

Cette propriété est à 2 kilomètres de la station de Loury, chemin de fer d'Orléans à Pithiviers.

REVENU GARANTI: 4 p. 0/0.

S'adresser, pour visiter, au Jardinier;

Et pour traiter:

Soit audit M^e FOUCHER, notaire;

Soit à M^e MARC, escompteur, et GERMAIN, entrepreneur, à Janville (Eure et Loir).

Etude de M^e ALFRED PIAT, notaire à Paris,
Rue Turbigo, 1, Pointe-St-Eustache.

A LOUER DE SUITE

LA FERME DE MALASSIS ET DE S.-PHALIER

Commune de Morigny près Etampes,

D'une contenance de 91 hect. 53 ares 85 cent.

S'adresser à M^e PIAT, notaire à Paris, rue Turbigo, n^o 1.

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint
prochain.

JARDIN - MARAIS

De la contenance d'environ 2 hectares 50 centiares,
Situé avenue de Coquerie.

S'adresser à M. ANGOT, propriétaire, rue du Perray, à Etampes.

MARIAGE Un jeune homme, trente ans, d'une famille très honorablement connue, ayant une position indépendante et lucrative, demeurant à Paris, désire épouser une jeune personne de 18 à 26 ans, d'un extérieur agréable et ayant une certaine fortune. — S'adresser en toute confiance aux initiales R. R. A. poste restante, Paris. — Prière d'envoyer autant que possible la photographie que l'on retournera aussitôt en se faisant connaître. — La discrétion la plus absolue sera gardée.

AVIS AU COMMERCE ET A L'AGRICULTURE

H. J. Deconinck, à Dunkerque et à Arras, ont présentement à vendre 41 variétés de **BLÉS DE SEMENCE** anglais et français; agents de Frédéric F. Halet (blés généalogiques). Achats faits directement sur les lieux de production. Même maison: **Nitrate de soude**, (importation directe) et tous autres engrais chimiques sur dosage garanti.

SURDITÉ

BRUITS, MAUX D'OREILLES

Guide pour leur traitement. 2 fr. — 7,800 Malades depuis 16 ans. — Traitement facile à suivre par correspondance. Dr GUÉRIN, R. de Valois, 47. — 1 h. à 2 heures. — Paris.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
13 Septembre 1873.	fr. c.	19 Septembre 1873.	fr. c.	13 Septembre 1873.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.	31 02	Blé-froment.	30 67	Blé élite.	31 00
Froment, 2 ^e q.	29 19	Blé-boulangier.	28 67	Blé marchand.	29 00
Méteil, 1 ^{re} q.	24 28	Méteil.	22 00	Blé champart.	24 75
Méteil, 2 ^e q.	22 61	Seigle.	46 00	Méteil mitoyen.	24 25
Seigle.	47 25	Orge.	45 34	Méteil.	49 00
Escourgeon.	46 91	Escourgeon.	44 00	Seigle.	48 00
Orge.	44 88	Avoine.	9 00	Orge.	45 00
Avoine.	9 37			Avoine.	8 75

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 13 au 19 Septembre 1873.

DÉNOMINATION.	Samedi 13	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19
Rente 5 0/0.	92 00	92 45	92 22	92 05	92 07	92 45
— 4 1/2 0/0.	81 40	81 50	81 40	81 80	82 00	82 40
— 3 0/0.	57 95	57 95	57 32	57 30	57 00	57 20
Emprunt 1872.	91 60	91 65	91 80	91 60	91 65	91 75

Enregistré pour l'annonce n^o Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1873.